Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bonnes - Tome I

Bonnes, f., écluse et m^{in}, c^{ne} de l'*Huisserie,* sur la Mayenne. — *La terre de Bonne,* 1417 (Aveu d'Entrammes). — *Le lieu et mestairie de Bonne,* 1458 (Arch. nat., JJ. 184, f. 289). — *La seigneurie de Bonne,* 1540. — *La chaussée de la Cour de Bonnes,* 1578 (Arch. de la Vienne, H/3 969). — *La maison seigneuriale de Bonnes,* 1613 (Cab. de la Beauluère). — *Bonne,* chât., chap., m^{in} et bac (Jaillot). — *Bonnes,* chât. (Cassini). — *Bonnes* (Dict. topog.). — *Bonne,* écluse et m^{in} (Ét.-M.). — La haute seigneurie relevait de Laval, le fief et domaine, d'Entrammes, à charge de 3 s. de taille (1417). Le château et la maison du fermier étaient entourés de douves, le colombier en dehors, en 1613. La chapelle, bâtie et dotée par Jean Beloce vers l'an 1600, imposait au chapelain une messe par semaine et une charge de froment à distribuer aux pauvres de l'Huisserie. René Beloce, qui fut inhumé dans l'église de l'Huisserie en 1639, avait fait vœu, « étant aux guerres d'Allemagne, » de fonder une messe en la chapelle de Bonnes. — En 1563, il n'y avait plus aucun édifice sur la chaussée, mais seulement une porte « servant d'une vidange à la porte marinière pour passer les bateaux ». Le commandeur de Thévalle, qui en possédait le cinquième du côté de son fief, l'afferma en 1575 à Pierre Chantepie, marchand à Laval, à condition d'y faire bâtir un moulin. On en comptait deux en 1630. Un des accidents fréquents au passage de ces chaussées primitives, la rupture d'un des bras du tour, causa la mort de plusieurs bateliers qui remontaient d'Angers, le 25 décembre 1716. On exploitait aussi à B. une carrière de pierres de taille qui, au commencement du XVI^{e} s., se vendaient en « pierres esmeillées », c'est-à-dire dégrossies, 5 sols la charretée sur place, et 7 à 9 sols rendues à Laval. Un poste de gabelle comprenant un lieutenant et six gardes surveillait le passage de Bonnes. — *Seigneurs :* Jeanne de Bonne épouse en 1411 Jean L'Enfant, seigneur de la Patrière. — Jacques Beloce, 1540, 1543 ; Lézine Berault, sa veuve, 1564. — H. h. Jean Beloce, 1592 ; Marie Lefebvre, sa veuve, 1611. — René Beloce, demeurant au lieu de la Touche en Montreuil (Anjou), mari de N. Ladvocat, s'engage en 1615 à céder à Jean B., son frère, sa part du lieu de Bonnes pour 7 000 ℔. — N. h. Jean B., écuyer, mari de Madeleine Lefizelier, fait baptiser à l'Huisserie : Jean, en 1646 ; Madeleine, en 1647 ; Gabriel, en 1650 ; ils ne laissèrent pour héritiers qu'un fils, César, et une fille, Marie, femme de Guy Milcent ; ils vendirent la terre à Jacques Lelong et à Pierre Martin, et continuèrent pourtant d'y habiter. Jacques de Birague, qui depuis 1654 était en instance pour en faire le retrait féodal, les accuse d'avoir laissé tomber les murs, détruit les clôtures et fossés, et d'avoir vendu la cloche de la chapelle. Jacques de B. resta propriétaire, et même habita le logis (1667), mais il revendit le 6 décembre 1668 à Sébastien De la Porte, docteur en médecine, qui depuis 1663 avait fait saisir le domaine. Il disposa de cette acquisition, par testament de l'an 1688, en faveur des PP. Jésuites de la Flèche, afin que la maison leur servit « d'hospice entre la Flèche et Rennes ». Les pères s'engageaient à instruire, soit à la Flèche, soit à Laval si la compagnie y avait un collège, deux écoliers de la famille du donateur. Cette charge, réduite à l'entretien d'un seul élève au collège de Laval en 1786, a été abolie par la vente nationale du 10 janvier 1793. Les landes de Bonnes ont été mises en vente en neuf lots, au mois de décembre 1826, à la demande des riverains.

Arch. nat., JJ. 184, f. 249. — Cab. de la Beauluère. — Bibl. nat., Pièces orig., 40 584. — Arch. de la Vienne, H/3. 969, 977. — Plaidoyers de M. Duchemin de Villiers.